

Procès-verbal de l'assemblée publique

Commission sur les finances et l'administration (volet agglomération)

Le 7 décembre 2020, à 14 h

Par visioconférence, webdiffusée à l'adresse ville.montreal.qc.ca/etudebudget2021

COMMISSAIRES PRÉSENTS

M. Richard Deschamps, président
M. Georges Bourelle, vice-président
M. Alan DeSousa, vice-président
M. Alex Bottausci
Mme Lisa Christensen
M. Richard Guay
M. Marie-Andrée Mauger
Mme Sophie Mauzerolle
M. Philippe Tomlinson
M. Alain Vaillancourt

COMMISSAIRES ABSENTS

M. Pierre Lessard-Blais
Mme Marie Plourde

1. Ouverture de la séance

Le président de la Commission, M. Richard Deschamps, déclare l'assemblée ouverte à 14 h. Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes à l'écoute sur le web à l'occasion de cette assemblée virtuelle qui clôt les travaux menés par la Commission dans le cadre de l'étude publique du budget 2021 et du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2021-2030 de la Ville de Montréal

Le président rappelle que la Commission a étudié en séance publique ces deux dernières semaines les budgets des différents services et organismes de la Ville, puis a tenu des séances de travail pour convenir des recommandations que les membres souhaitaient adresser à l'Administration au terme de cette étude. M. Deschamps explique que l'assemblée virtuelle d'aujourd'hui vise à présenter publiquement et à adopter ces recommandations, dans le respect des consignes gouvernementales en vigueur en contexte de pandémie.

Le président se présente, puis invite ses collègues commissaires à se présenter à leur tour.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président décrit le déroulement de l'assemblée. Il explique qu'après lecture de l'ensemble des recommandations présentées à l'Administration, la Commission procédera à leur adoption, puis répondra aux questions du public qui lui ont été transmises. Une période de commentaires des membres suivra.

Sur une proposition de M. Alan DeSousa, appuyée par M. Georges Bourelle, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

3. Adoption des procès-verbaux des assemblées publiques du 19 juin 2019 et du 10 décembre 2019

Le président invite ses collègues à procéder à l'adoption des procès-verbaux de deux assemblées publiques tenues en 2019.

Sur une proposition de Mme Lisa Christensen, appuyée par Mme Marie-Andrée Mauger, les procès-verbaux des assemblées du 19 juin et du 10 décembre 2019 sont adoptés à l'unanimité.

4. Étude publique du budget 2021 et du PDI 2021-2030 – Lecture et adoption des recommandations

Le président procède à la lecture des recommandations, qui vont comme suit :

À l'issue de l'étude publique du budget 2021 et du PDI 2021-2030, la Commission sur les finances et l'administration (CFA) tient à remercier les services municipaux, les organismes et les sociétés paramunicipales pour leur collaboration, particulièrement essentielle à la réalisation de cette étude en mode virtuel cette année. La Commission salue également la qualité de la participation des citoyennes et citoyens qui ont pris le temps de lui transmettre leurs questions, commentaires ou mémoires.

La Commission formule les recommandations suivantes au conseil municipal et au conseil d'agglomération :

1) Budget général - Ville de Montréal et organismes relevant de son cadre financier

CONSIDÉRANT l'agilité exceptionnelle témoignée par chacune des unités d'affaires en 2020 pour atténuer les impacts de la crise sanitaire, adapter leur offre de service et faire preuve d'ingéniosité pour contribuer à l'effort de restriction budgétaire, tout en préservant la qualité de cette offre de service;

CONSIDÉRANT l'intérêt de maintenir, pour les années à venir et au-delà de la crise sanitaire, un contrôle serré des dépenses de l'agglomération,

la Commission recommande à l'Administration de :

R-1 Adopter les budgets de fonctionnement 2021 des services municipaux et d'agglomération, des sociétés paramunicipales de la Ville de Montréal et de la Société de transport de Montréal (STM) déposés à la Commission.

R-2 Adopter les prévisions du PDI 2021-2030 des services municipaux et d'agglomération, des sociétés paramunicipales de la Ville de Montréal et de la Société de transport de Montréal (STM) déposés à la Commission.

R-3 Poursuivre l'effort de contrôle des dépenses à l'échelle de chacune des unités d'affaires de l'agglomération de Montréal, incluant les sociétés paramunicipales et autres organismes.

CONSIDÉRANT les coûts déjà assumés en lien avec la gestion de la pandémie de COVID-19 en 2020 et le fait que celle-ci aura encore un impact sur les finances publiques de l'agglomération en 2021;

CONSIDÉRANT que l'instabilité qui en découle commande une vigilance particulière dans l'établissement des prévisions de revenus et de dépenses des différentes unités d'affaires;

CONSIDÉRANT que les revenus anticipés en matière d'amendes et pénalités inscrits aux prévisions budgétaires 2021 sont plus élevés de près de 86 millions de dollars par rapport aux résultats réels prévus pour 2020;

CONSIDÉRANT que les dépenses anticipées pour les activités de sécurité incendie inscrites aux prévisions budgétaires 2021 sont quant à elles envisagées à plus de 87 millions de dollars à la baisse en 2021 par rapport aux résultats réels prévus pour 2020,

R-4 Expliquer les projections budgétaires présentées ci-haut, qui révèlent un écart significatif entre les résultats réels prévus pour 2020 et les prévisions pour 2021, afin d'assurer la capacité de la Ville d'atteindre l'équilibre budgétaire.

2) Exercice de présentation et d'étude publique du budget

CONSIDÉRANT la valeur accordée par la Ville de Montréal à l'exercice annuel d'étude publique du budget et sa volonté de travailler à l'amélioration constante de la participation citoyenne à cet exercice;

CONSIDÉRANT l'importance, pour faciliter la compréhension des documents budgétaires déposés par les unités d'affaires, de recourir à des termes et références les plus uniformes possibles,

R-5 Développer un plan de communication axé sur la vulgarisation du processus budgétaire, à l'intention des citoyennes et citoyens montréalais.

R-6 Distinguer les terminologies de catégories d'emplois utilisées par la Société du parc Jean-Drapeau afin de refléter le nombre de postes professionnels et le nombre de postes de gestion présents au sein de l'organisme.

3) Amélioration continue et performance organisationnelle

CONSIDÉRANT que le taux de mise en œuvre des recommandations présentées dans les rapports du Bureau de la vérificatrice générale de la Ville de Montréal demeure préoccupant,

R-7 Produire un bilan annuel de l'état de mise en œuvre des recommandations de la Vérificatrice générale par les différentes unités d'affaires concernées (ex. : tableau de bord présentant les taux de réalisation par service).

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer un retour sur investissement des projets en technologie de l'information,

R-8 Développer des indicateurs clés de performance permettant de mesurer le succès dans la réalisation des projets en technologie de l'information et démontrer leur taux de rendement par rapport aux sommes investies.

4) Transition écologique et résilience

CONSIDÉRANT la priorité accordée par l'administration montréalaise à la mise en œuvre de la transition écologique dans tous ses secteurs d'activités;

CONSIDÉRANT l'objectif de faire de Montréal une ville carboneutre à l'horizon 2050;

CONSIDÉRANT que la Ville s'est engagée, en 2019, « à développer un budget carbone » et à « se doter d'outils lui permettant d'évaluer les investissements municipaux en considération de leur contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le territoire montréalais, et à développer des indicateurs environnementaux à intégrer au budget et programme triennal d'immobilisation (PTI) » (Résolution CM19 0107);

CONSIDÉRANT que les émissions de GES du secteur des transports représentaient toujours, en 2015, 40 % des émissions globales de la collectivité montréalaise,

R-9 Préciser la part du budget de chaque unité d'affaires affectée à la transition écologique ainsi que l'effet mesuré de ces investissements sur l'évolution de la part relative de leurs activités dans le bilan des émissions de GES de la Ville de Montréal.

R-10 Poursuivre les efforts en vue d'électrifier les flottes de véhicules de l'ensemble des unités d'affaires de la Ville de Montréal.

R-11 Accentuer les efforts de diversification des revenus sous l'angle de l'écofiscalité (ex. : gestion de l'eau, matières résiduelles).

5) Transport collectif

CONSIDÉRANT l'évolution prévue de la dette nette de la Société de transport de Montréal (STM), qui passerait de 1,2 milliard de dollars en 2020 à plus de 3 milliards de dollars en 2030;

CONSIDÉRANT le déficit structurel du transport collectif et le défi du maintien des actifs à la STM;

CONSIDÉRANT la mission de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) de centraliser les sources de financement pour assurer le fonctionnement quotidien des transports collectifs et les projets d'amélioration dans le Grand Montréal;

CONSIDÉRANT le défi associé à un éventuel retour aux taux d'achalandage pré-pandémie dans le réseau de la STM,

R-12 Encourager la STM à poursuivre sa recherche de nouvelles sources de financement permettant de contenir son endettement (ex. : captation foncière, développement des revenus commerciaux par l'intermédiaire de sa filiale Transgesco, etc.).

R-13 Faire des représentations auprès du gouvernement du Québec afin d'augmenter le taux de financement par subvention pour les travaux de maintien des actifs de la STM.

R-14 Œuvrer à l'amélioration du partenariat entre l'ARTM et la STM afin de :

- assurer un partage équitable des revenus dédiés au développement du transport collectif à Montréal;
- trouver de nouvelles sources de revenus permettant de financer les travaux de maintien des actifs et le développement du réseau;
- garantir que la génération de revenus autonomes par la STM ne conduise pas à une réduction équivalente des budgets qui lui sont octroyés par l'ARTM.

R-15 Demander au ministère des Transports du Québec (MTQ) de compléter le plus rapidement possible les procédures d'expropriation nécessaires à la réalisation du projet de prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal.

R-16 Faire des représentations auprès du gouvernement du Québec pour revoir et bonifier la part budgétaire allouée au financement du transport adapté à Montréal, sans affecter le financement du service régulier.

CONSIDÉRANT que depuis 2017, l'ARTM est responsable de financer les services offerts par les grandes sociétés de transport sur le territoire métropolitain, incluant la STM;

CONSIDÉRANT que l'ARTM compte parmi les organismes qui reçoivent une contribution corporative de la Ville, s'élevant à 633 millions de dollars pour l'année 2021,

R-17 Intégrer une présentation du budget de l'ARTM aux futurs calendriers d'étude du budget par la Commission sur les finances et l'administration.

CONSIDÉRANT l'objectif inscrit dans le Plan pour une économie verte du gouvernement du Québec, voulant qu'à l'horizon 2030, les autobus électriques représentent 55 % du parc total d'autobus urbains à l'échelle de la province;

CONSIDÉRANT l'engagement pris par la STM de faire uniquement l'acquisition, à compter de 2025, de véhicules 100 % électriques afin d'atteindre zéro émission de GES dès 2040, si la technologie le permet;

CONSIDÉRANT les investissements nécessaires pour adapter les équipements de la STM à ces nouveaux véhicules (par exemple par l'électrification des centres de transport),

R-18 Négocier avec le gouvernement du Québec une aide financière spécifique pour soutenir le processus en cours d'électrification des autobus de la Société de transport de Montréal.

6) Urbanisme, mobilité et infrastructures

CONSIDÉRANT l'impact de la multiplication des chantiers sur la fluidité des déplacements sur l'île de Montréal;

CONSIDÉRANT que la Ville de Montréal n'est responsable que de 25 % des chantiers;

CONSIDÉRANT que les grands partenaires à l'origine de ces chantiers (gouvernement du Québec, MTQ, ARTM, etc.) sont responsables d'assurer une mitigation adéquate de leurs impacts sur la circulation ainsi que des communications claires et opportunes auprès des résidentes et résidents des secteurs affectés;

CONSIDÉRANT la responsabilité qui incombe à la Ville de Montréal de bien planifier la réalisation des travaux d'infrastructures prévus à son Programme décennal d'immobilisations (PDI) afin de faciliter la mobilité et d'assurer la sécurité de la population montréalaise dans les divers secteurs de l'île,

R-19 Établir un plan d'ordonnement des travaux prévus par les grands partenaires de la Ville ainsi que des travaux majeurs prévus dans le PDI (ex. : réfection du pont de l'Île-aux-Tourtes, réfection de l'autoroute Métropolitaine, boulevard Pie-IX, quartier Namur-Hippodrome, échangeur Saint-Pierre, etc.).

R-20 Améliorer la gestion des entraves et des nuisances lors des travaux de réfection majeurs, en concertation avec les grands partenaires.

R-21 Mettre en œuvre des plans de communication robustes et adaptés, permettant d'informer en continu la population quant aux entraves et à la durée des travaux d'infrastructures menés sur le territoire de la ville, incluant ceux relevant de la Commission des services électriques.

R-22 Travailler avec les différents partenaires institutionnels publics et privés pour fixer des objectifs ambitieux d'enfouissement des réseaux câblés sur le territoire de la ville et réduire les délais de coordination nécessaires à la réalisation de ces projets.

7) Développement économique

CONSIDÉRANT les nombreuses mesures d'aide d'urgence adoptées depuis le printemps 2020 pour soutenir les entreprises et les commerces affectés par la crise sanitaire et par ses conséquences;

CONSIDÉRANT la feuille de route et les investissements de 60 millions de dollars annoncés le 3 décembre dernier pour préparer la relance économique en 2021,

R-23 Maintenir toutes les mesures qui se sont avérées efficaces pour soutenir les commerçants, les entrepreneurs et les secteurs très touchés par la pandémie et travailler à l'amélioration des autres mesures pour les rendre les plus performantes possibles.

R-24 Réaliser les investissements proposés dans la feuille de route pour stimuler la relance économique de l'agglomération et plus spécialement du centre-ville de Montréal, dès le premier trimestre de 2021.

8) Eau

CONSIDÉRANT l'état détérioré d'une portion importante des infrastructures de l'eau à Montréal, les efforts constants déployés pour rattraper le déficit d'entretien de ces infrastructures et les investissements majeurs faits à cet égard ces dernières années;

CONSIDÉRANT les spécificités du réseau d'aqueduc et d'égout montréalais, et particulièrement l'étendue exceptionnelle de ses conduites (sur environ 8 000 km);

CONSIDÉRANT l'augmentation, depuis 2018, de la proportion des travaux du Service de l'eau financés par emprunt plutôt que par subvention gouvernementale ou par paiement comptant;

CONSIDÉRANT l'ampleur des besoins d'investissement du Service pour la période 2021-2030, qui s'élèvent à 9,9 milliards de dollars, le PDI s'élevant quant à lui à 4,9 milliards de dollars (soit 44 % des besoins),

R-25 Faire des représentations auprès des gouvernements provincial et fédéral pour une reconnaissance du caractère spécifique de la métropole en matière d'entretien et de renouvellement de ses conduites d'égout et d'aqueduc, afin de bénéficier de programmes de subvention substantiels et adaptés.

9) Service de police de la Ville de Montréal

CONSIDÉRANT le mémoire déposé en septembre dernier par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) devant le Comité consultatif sur la réalité policière dans le cadre du dépôt du livre vert Réalité policière au Québec: Modernité, confiance, efficience;

CONSIDÉRANT les préoccupations de plusieurs groupes et personnes ayant déposé des questions et commentaires dans le cadre de l'étude publique du budget relativement à l'augmentation du budget du SPVM et les demandes de transfert des sommes qui y sont allouées vers des instances qui détiennent une expertise propre en matière d'itinérance, de prévention des toxicomanies, de santé mentale, etc.;

CONSIDÉRANT l'importance de dénoncer et de corriger toute forme de profilage racial ou social, reconnue par la Commission lors de la consultation prébudgétaire menée au printemps et à l'été 2020;

CONSIDÉRANT l'acuité de la problématique des interventions policières auprès de personnes en crise ou dont l'état mental est perturbé, ainsi que les efforts déployés par le SPVM pour adapter son offre de services et intervenir adéquatement auprès de ces personnes,

R-26 Amorcer, tel que recommandé lors de la consultation prébudgétaire, une réflexion globale portant sur la meilleure façon de distribuer les sommes allouées aux services sociaux et communautaires au sein des unités d'affaires de la métropole et des partenaires du milieu, afin d'en maximiser l'impact sur les communautés.

10) Ressources humaines

CONSIDÉRANT l'impact budgétaire important de toute augmentation dans les besoins de main-d'œuvre des différentes unités d'affaires;

CONSIDÉRANT la nécessité de mieux cerner l'impact de la gestion des ressources humaines sur la dette globale de la Ville et le versement des intérêts à cet égard,

R-27 Produire une reddition de comptes concernant les récents efforts de réduction des postes capitalisés dans le budget général de l'ensemble des unités d'affaires et veiller à limiter le plus possible le recours au financement de postes via le programme d'immobilisations.

CONSIDÉRANT les constats de la commission mandatée par l'Office de consultation publique de Montréal pour tenir une consultation sur le racisme et la discrimination systémique dans les compétences de la Ville de Montréal;

CONSIDÉRANT les recommandations formulées par cette commission pour remédier aux lacunes importantes du Plan d'action pour la diversité en emploi 2016-2019 qu'elle a identifiées;

CONSIDÉRANT la nomination imminente par la Ville d'un ou une commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques, dont le mandat sera de s'assurer que l'ensemble des unités d'affaires agissent fermement et de façon concertée pour combattre le racisme et les discriminations,

R-28 Poursuivre les efforts pour améliorer la diversité et l'inclusion en emploi à la Ville de Montréal, par des solutions innovantes visant l'ensemble des unités d'affaires, y compris les sociétés paramunicipales et les organismes (ex. : identification d'ambassadeurs ou de mentors).

11) Accessibilité universelle

CONSIDÉRANT l'engagement pris par la Ville de Montréal dans sa Politique municipale d'accessibilité universelle (2011), « d'intégrer l'accessibilité universelle à toutes les étapes de décisions et de mise en œuvre des diverses activités municipales »,

R-29 Intégrer aux programmes d'aide financière de la Ville de Montréal un critère de respect des normes et recommandations en matière d'accessibilité universelle (ex. : PR@M-Commerce).

12) Analyse différenciée selon les sexes plus (ADS+)

CONSIDÉRANT l'engagement pris par la Ville de Montréal de rendre ses services, programmations et aménagements plus inclusifs des groupes vulnérables, sous-représentés ou pouvant faire l'objet d'exclusion;

CONSIDÉRANT les projets-pilotes déjà réalisés à cet effet, ou en cours de réalisation, impliquant la participation de deux arrondissements et de cinq services administratifs,

R-30 Poursuivre l'intégration systématique de l'approche d'analyse différenciée selon les sexes plus (ADS+) dans les programmes, projets et infrastructures des unités d'affaires de la Ville de Montréal, des sociétés paramunicipales et de ses organismes.

13) Culture et événements

CONSIDÉRANT le rôle fondamental que joue la culture dans le développement de Montréal;

CONSIDÉRANT que le secteur culturel a été parmi les plus affectés par les mesures de confinement mises en place en 2020;

CONSIDÉRANT les efforts déjà déployés par la Ville et ses partenaires pour atténuer les impacts de la crise sur le milieu artistique et culturel montréalais;

CONSIDÉRANT l'innovation et la résilience dont a fait preuve le milieu pour adapter l'offre et les formes culturelles aux nouvelles restrictions ainsi qu'aux nouvelles possibilités,

R-31 Poursuivre le soutien aux activités artistiques et culturelles qui se tiendront éventuellement dans l'espace public, dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

R-32 Encourager la révision des modèles d'appui aux artistes et professionnels de la culture en tenant compte du nouveau contexte et sans se substituer aux paliers de gouvernement supérieurs (ex. : assouplissement des critères de sélection des appels à projet).

R-33 Faire des représentations spécifiques auprès du gouvernement du Québec pour compléter l'effort de la Ville de Montréal dans le soutien aux artistes et pour les événements qui ont déjà été annulés pour l'année 2021.

R-34 Poursuivre la réalisation du Plan de mise en œuvre des Quartiers culturels, en adaptant si nécessaire les projets qui y sont prévus.

14) Espace pour la vie

CONSIDÉRANT les bouleversements importants connus en 2020 dans les activités d'Espace pour la vie, qui se sont traduits par la perte de 24 millions de dollars de revenus (fermeture durant plusieurs mois, annulation de certaines activités d'envergure et suspension des chantiers de rénovation);

CONSIDÉRANT l'aide financière de 263 millions de dollars accordée à la Ville de Montréal par le gouvernement du Québec visant à limiter les impacts financiers causés par la pandémie;

CONSIDÉRANT l'importance de soutenir de manière pérenne la mission de recherche scientifique et d'éducation relative à l'environnement d'Espace pour la vie,

R-35 Poursuivre les représentations auprès du gouvernement du Québec afin de permettre à Espace pour la vie de bénéficier de l'aide financière actuellement offerte aux institutions muséales pour compenser le manque à gagner causé par la chute de leurs revenus.

15) Grands parcs, sports et loisirs

CONSIDÉRANT la programmation hivernale 2020-2021 diversifiée proposée à la population montréalaise, notamment la mise en place de 25 stations hivernales dans 17 arrondissements et l'élargissement de la programmation sportive dans les grands parcs;

CONSIDÉRANT les impacts de l'annulation de plusieurs événements sportifs d'envergure prévus sur le territoire montréalais, non seulement pour 2020 mais également pour l'année à venir,

R-36 Pérenniser l'offre bonifiée de sports d'hiver dans les grands parcs ainsi que l'offre d'activités hivernales de proximité, dans un objectif de mise en valeur de la nordicité de Montréal.

R-37 Examiner la possibilité d'offrir une aide financière d'urgence aux entreprises et organismes qui œuvrent dans le milieu événementiel sportif à Montréal.

16) Affaires juridiques

CONSIDÉRANT les délais importants de traitement des dossiers en matière pénale à la cour municipale, qui tendent à nuire à l'application de la réglementation en vigueur,

R-38 Faire des représentations auprès du gouvernement du Québec pour permettre à la Ville de Montréal d'adopter un régime de sanctions administratives pécuniaires afin d'accélérer le traitement de certaines sanctions en matière pénale.

17) Concertation des arrondissements

CONSIDÉRANT les nombreux reports dont a déjà fait l'objet le projet de refuge animalier municipal, depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT les études et les démarches réalisées par le Service de la concertation des arrondissements en 2020 afin d'établir de nouveaux concepts pour ce projet,

R-39 Compléter la réalisation du projet de refuge animalier dans les meilleurs délais possibles.

Le président suggère de voter sur l'ensemble des recommandations en bloc. Sur une proposition de Mme Marie-Andrée Mauger, appuyée par Mme Sophie Mauzerolle, les recommandations sont adoptées à l'unanimité, à l'exception des recommandations R-1 et R-2, pour lesquelles M. Alex Bottausci, M. Georges Bouelle, M. Alan DeSousa et M. Richard Guay ont exprimé leur dissidence.

5. Période de questions et commentaires du public

Le président rappelle qu'un formulaire en ligne a été ouvert ce matin pour permettre aux citoyennes et citoyens qui souhaitent se prononcer sur ces recommandations de transmettre leurs questions et commentaires à la Commission.

Deux questions et commentaires ont ainsi été recueillis, que le président lit et auxquels il répond.

Citoyens / Citoyennes	Questions / Commentaires
M. Bernard Blanchet	Rappelle le dépôt, par l'Association des plaisanciers du Port de plaisance de Lachine, d'un mémoire portant sur la fermeture de la marina de Lachine / Évoque les grands constats présentés dans ce mémoire / S'interroge sur la manière dont les recommandations adoptées aujourd'hui abordent ce dossier.
Mme Josée Côté, présidente et porte-parole, Association des plaisanciers du Port de plaisance de Lachine	Aborde la question de la rentabilité de la marina de Lachine, alors qu'un surplus d'exploitation annuel moyen de 133 000\$ aurait été révélé / Rappelle certaines des solutions proposées par l'Association dans une lettre adressée aux commissaires, en complément du mémoire déposé / Demande pourquoi l'Administration n'accepte-t-elle pas de revenir sur sa décision de fermer la marina.

Le président remercie les participantes et participants pour leurs questions et commentaires.

6. Période de commentaires des commissaires

Le président invite maintenant les commissaires qui le souhaitent à intervenir.

Commissaires	Questions / Commentaires
M. Georges Bouelle	Annonce qu'il dépose, conjointement avec M. Alex Bottausci, un rapport minoritaire au nom de l'Association des municipalités de banlieue (AMB) / Explique qu'ils recommandent à leurs collègues des villes liées de ne pas appuyer le budget 2021 de l'agglomération de Montréal / Déploire que le paiement des quotes-parts des villes liées soit en croissance de plus de 3 % / Rappelle l'iniquité existant, de l'avis de l'AMB, dans le partage des coûts des services de l'agglomération, qui ne tient pas compte de la consommation réelle, par chaque municipalité, de ces services / Se désolé de l'échec des pourparlers entre l'AMB et l'Administration pour en arriver à une entente en ce sens et dit espérer une résolution de la situation en 2021 / Salue la proposition de l'Administration d'offrir une tarification réduite pour l'accès au réseau de la STM pour les aînés et les enfants à compter du 1 ^{er} juillet / En appelle à une répartition équitable de la prise en charge des coûts de ce programme entre les villes liées /

<p>M. Georges Bouelle (suite)</p>	<p>Demande que Montréal fasse preuve d'un effort plus soutenu pour réduire ses dépenses en ressources humaines / Remercie les membres de la Commission, son président et le personnel de soutien pour la qualité de leur travail, ainsi que le président du comité exécutif pour la constitution de ce budget / Salue le professionnalisme des fonctionnaires de la Ville.</p>
<p>M. Alan DeSousa</p>	<p>Remercie le président et ses collègues pour leur collaboration tout au cours de l'étude du budget, ainsi que les secrétaires recherchistes au dossier et le personnel de la Ville / Annonce que l'opposition officielle ne sera pas en mesure d'appuyer ce budget et qu'il dépose donc un rapport minoritaire en son nom / Déploire la réalisation d'un déficit de 155 millions de dollars à l'échelle de l'agglomération pour l'année courante / Observe l'existence, dans le budget déposé, de grands écarts entre les projections qui permettraient d'équilibrer le budget et les résultats réels prévus pour 2020, notamment en raison des impacts de la pandémie de COVID-19, qui pourraient continuer de se faire sentir en 2021 / Regrette que des dépenses puissent être transférées en 2022, après les élections / S'inquiète du niveau d'endettement de la Ville.</p>
<p>Mme Marie-Andrée Mauger</p>	<p>Rappelle les grandes étapes de cet exercice d'étude publique du budget / Remercie le président pour la qualité de son travail, les secrétaires recherchistes en soutien et les citoyens qui ont pris part à cet exercice / Rappelle la complexité de la gouvernance à Montréal et les défis de la confection d'un budget dans ce contexte / Indique que le budget 2021 est en baisse de 1,5 millions de dollars par rapport à l'année courante, ce qui témoigne d'un grand souci de contrôler les dépenses, y compris celles réparties en quotes-parts avec les villes liées / Salue le gel du taux de taxation pour 2021, en dépit de la croissance de la masse salariale chaque année / Signale que l'étude du budget a permis de révéler des initiatives inspirantes et des améliorations attendues de la part des différents services / Salue l'engagement, la rigueur et l'entrepreneuriat des hauts fonctionnaires entendus cette année, ainsi que de tous les artisans et artisanes de l'administration publique montréalaise.</p>
<p>Mme Sophie Mauzerolle</p>	<p>Salue le professionnalisme, la rigueur et la grande capacité d'adaptation des différents services de la Ville dans le contexte de la pandémie et l'agilité dont ils ont fait preuve pour répondre aux besoins des secteurs les plus touchés / Souligne l'ampleur des efforts faits dans le cadre du présent exercice budgétaire pour déposer un budget équilibré, en deçà de celui de l'an passé, et ce, tout en gelant les taxes des ménages montréalais et en diminuant le fardeau fiscal des commerces, et alors que la Ville a dû faire face à de nombreuses dépenses imprévues / Salue l'adoption d'un plan décennal – et non plus triennal – d'immobilisations, qui permettra une meilleure planification des projets et investissements de la Ville / Remercie toutes les personnes qui ont contribué à cette étude publique.</p>
<p>M. Philippe Tomlinson</p>	<p>Remercie à son tour le président pour la qualité de son travail, ses collègues, ainsi que l'ensemble des représentantes et représentants des services centraux, qui ont su faire preuve cette année d'une agilité et d'une flexibilité exceptionnelles, tout en subissant eux aussi personnellement les effets de la pandémie / Souhaite que les recommandations de la Commission permettent à la Ville d'aller encore plus loin en matière de transition écologique et de communications, notamment / Souligne l'importance de l'implication du public dans les travaux de cette commission, tant à l'étape de la consultation prébudgétaire que pour l'étude du budget lui-même.</p>

M. Alain
Vaillancourt

Salue également la collaboration de ses collègues commissaires et le professionnalisme dont a fait preuve le président tout au cours de cette étude budgétaire / Remercie les citoyennes et citoyens qui ont pris part à l'exercice / Reconnaît le caractère remarquable des efforts déployés par l'Administration et par les fonctionnaires montréalais pour gérer la Ville en situation de pandémie ainsi que l'importance des mesures d'urgence mises en place par les différents paliers de gouvernement.

Le président remercie ses collègues pour leurs bons mots et leurs commentaires.

7. Levée de la séance

Avant de lever la séance, le président rappelle que le rapport d'étude du budget préparé par la Commission sera déposé aux assemblées extraordinaires du conseil municipal et du conseil d'agglomération des 9 et 11 décembre prochains, respectivement.

Il remercie une dernière fois les membres de la Commission, les fonctionnaires qui ont procédé aux présentations, le personnel de la Ville, les élus responsables au sein du comité exécutif, les équipes techniques qui ont rendu possible cette étude en format virtuel, les secrétaires recherchistes qui ont planifié et mené à bien cette étude, ainsi que toutes les personnes du public qui ont pris le temps de suivre la Commission et de lui transmettre leurs questions et commentaires.

Le président conclut en annonçant qu'un document regroupant les questions du public auxquelles il n'a pas été possible de répondre au cours des séances des dernières semaines sera disponible d'ici quelques jours sur la page dédiée à l'étude du budget sur le site des commissions permanentes.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 15 h 17, sur une proposition de M. Alex Bottausci, appuyée par M. Alain Vaillancourt.

ADOPTÉ LE : 13 AVRIL 2021

ORIGINAL SIGNÉ

Richard Deschamps
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Myriam Laforce
Secrétaire recherchiste